



Conférence de presse annuelle 2006

Note d'information n° 09

Luxembourg, le 9 février 2006

Amérique latine et Asie (ALA)

En Amérique latine et en Asie, l'activité de prêt de la Banque européenne d'investissement (BEI) est régie par les mandats que lui a confiés l'Union européenne (UE). En vertu de trois mandats consécutifs, la Banque a ainsi été autorisée à accorder des prêts à concurrence de 4,405 milliards d'EUR. Le premier mandat remonte à 1993 et le mandat actuel (ALA III), portant sur 2,48 milliards d'EUR, couvre la période allant du 1^{er} février 2000 au 31 janvier 2007.

Les fonds sont utilisés pour financer des investissements productifs contribuant au développement économique des pays partenaires d'Amérique latine et d'Asie. Les projets sont sélectionnés en conformité avec les objectifs de la politique de coopération de l'Union européenne et doivent présenter un intérêt mutuel pour le pays où le projet est réalisé et pour l'UE. Aucun montant n'est affecté au préalable aux différents pays ou secteurs.

À l'heure actuelle, 35 pays peuvent bénéficier des concours de la Banque au titre du mandat ALA III :

Asie :

- pays de l'ANASE : Brunei, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viêt Nam ;
- Bangladesh, Chine, Corée du Sud, Inde, Macao, Mongolie, Népal, Pakistan, Sri Lanka et Yémen.

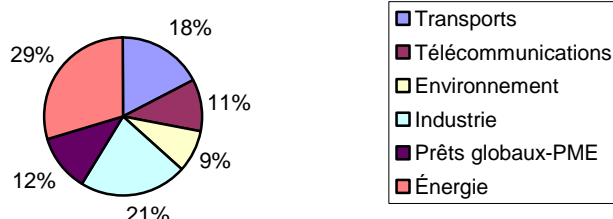
Amérique latine :

- Marché commun d'Amérique centrale : Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua ;
- Pays du Pacte andin : Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela ;
- Mercosur : Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay ;
- Chili, Mexique et Panama.

En 2005, les opérations de prêt de la BEI en faveur de projets situés en Amérique latine et en Asie ont totalisé **756 millions d'EUR** : **622 millions d'EUR** pour 4 projets en Asie (Chine, Indonésie, Laos et Viêt Nam) et **134 millions d'EUR** pour 3 projets en Amérique latine (deux au Brésil et un prêt global régional). On notera en particulier qu'en 2005, la Banque a signé le prêt le plus élevé qu'elle ait accordé jusqu'à présent en Asie, à savoir un financement de **500 millions d'EUR** pour l'extension de l'aéroport de Beijing. La priorité a également été accordée aux projets de reconstruction après le tsunami : un prêt global spécialement destiné aux entreprises touchées par cette catastrophe a été mis en place en Indonésie et deux lignes de crédit, la première en faveur de Sri Lanka et la seconde en faveur des Maldives, ont été approuvées en 2005.

Depuis le début de ses opérations dans les pays ALA en 1993, la BEI a signé **85 prêts** totalisant **4,249 milliards d'EUR**. Sur ce montant, **56 %** ont été affectés à des projets réalisés en Amérique latine et **44 %** à des projets en Asie.

Financements de la BEI dans les pays ALA (1993-2005)



Des informations complémentaires concernant la BEI sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse : www.bei.org.

Contacts pour la presse :
Bureau de presse : presse@bei.org,
tél. : +352 43 79 21 57,
télécopieur : +352 43 79 31 89

Questions générales :
Infodesk de la BEI, info@bei.org,
tél. : +352 43 79 31 22,
télécopieur : +352 43 79 31 91